

Du 2 septembre au 15 octobre 2020



Demander une bourse de collège en ligne, c'est plus simple et efficace !

Les 3 indispensables pour ma demande de bourse en ligne

1. Mon avis d'imposition 2020 revenus 2019
2. Mon adresse de messagerie électronique.
3. L'identifiant et le mot de passe de mon compte éducation nationale (ATEN) fournis par l'établissement **ou** de mon compte France Connect.

Le déroulement de ma demande

→ Je fais ma demande uniquement si j'ai des droits voir barème au dos

1. Sur Google je me connecte à **Scolarité services** <https://teleservices.ac-grenoble.fr/ts> avec mon compte ATEN ou France Connect.
2. Si j'ai plusieurs enfants dans le même collège, je fais une seule demande.
3. Je clique sur Bourse collège et continue ma démarche.
4. **Afin de finaliser ma demande je remets un relevé d'identité bancaire au nom du représentant financier uniquement au secrétariat des élèves avec nom et prénom de mon enfant au dos ou par mail (adresse ci-dessous)**

Les demandes incomplètes seront refusées pour toute l'année scolaire.

En cas de difficultés ou de situations particulières

je contacte MME JOURNET au secrétariat des élèves Tél : 04/74/93/43/55 ou
depuis son adresse mail : monique.journet@ac-grenoble.fr

education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

